district MOSELLAN de football

FFF

Commission Aide Aux Clubs
PV de la réunion du 1er septembre 2021

Participants : P.Taesch, H.Vigneron, M.Wirig, D.Paul, S.Wicker, P.Kihl ; K.Comunello, F.Fischer E.Saling, Matteo Philipp
Excusés : F.Sonrier, C.Sollner, M.Gotté

Introduction
Le DMF considère sa mission d'accompagnement des clubs comme prioritaire et entend renforcer son soutien opérationnel dans la recherche de nouvelles sources de financement. Face aux nombreux dispositifs d'aides émanant de l'Etat ou des collectivités territoriales, trop peu de clubs sont en mesure, de déposer un dossier qui permettrait de conforter les projets ou de diversifier les activités.

A titre d'exemple, à peine plus d'une vingtaine de dossiers de clubs mosellans ont demandé une subvention ANS

1. Constitution de la cellule d'aide aux clubs

La pertinence de notre approche repose sur le maillage territorial qui doit correspondre aux 5 secteurs de la Moselle. Ainsi les 5 vice-présidents ont été amenés à identifier, un correspondant en mesure de renseigner et de conseiller les clubs sur l'activation des dispositifs existant.

Secteur Metz → Fabrice Sonrier
Secteur Sidérurgie → Katia Comunello
Secteur Houiller → Sebastien Wicker
Secteur Montagne Nord → Patrice Kihl
Secteur Montagne Sud → François Fischer

Le profil de ces correspondants repose sur la connaissance du mode de fonctionnement des organisations associatives et le savoir-faire utilisé dans le cadre de l'instruction de dossiers de subventionnements publics.

2. Les dispositifs accessibles aux clubs

Le directeur du DMF a pu exposer les principaux dispositifs connus et utilisés à ce jour. Les financeurs prioritaires du monde associatif sportif étant :

- L'Etat
- Le Département de la Moselle
- Le réseau CDOS/CROS
- La Région Grand Est
- L'Europe
- Les communes

Certains dispositifs ont pu être évoqué de manière un peu plus précise, ils seront à retrouver dans la brochure remise aux clubs dans le cadre des réunions de septembre.
Un focus particulier a été réalisé-vidéo à l'appui-sur les différentes particularités du Compte Asso et du dispositif Pass Sport.

Ainsi la période actuelle offre une mise en situation concrète avec la diffusion du Pass Sport ouvert aux jeunes licenciés éligibles qui pourront bénéficier d'une aide de 50€ au travers de l'activation du compte Asso-clef de voute des financements de la puissance publique.

3. Objectifs de la commission

La commission et ses correspondant doivent être perçus comme de véritables experts, maitrisant la boîte à outils des subventions publiques.
La cellule administrative du DMF doit :

- Détecter les dispositifs
- Connaître les conditions d'éligibilité
- Rédiger les notes de synthèse
- Diffuser l'information auprès des correspondants de la commission puis des clubs
- Etablir le référentiel de formation

En tant que tête de réseau territorial, nos 5 relais de terrain doivent pouvoir :

- Connaître les dispositifs et les règles de subventionnement
- Maitriser, les outils et subtilités du dépôt de dossier
- Informer, les clubs du territoire concerné
- Etablir un module de formation/action
- Former, les acteurs investis au sein des clubs

4. Calendrier

Les membres de la commission ont été rendus destinataires d'un document power point présentant le Compte Asso, le Pass Sport et certaines aides du département de la Moselle.
Les réunions de septembre permettent de signaler aux clubs l'activation de cette cellule et de présenter le correspondant de secteur.
Lors des réunions, un questionnaire est transmis aux clubs afin d'identifier leur degré de connaissance et d'engagement sur les dispositifs d'aides et de financements.
La brochure « Réunion de Septembre-Informer/Ecouter/Echanger » est remise systématiquement à tous les clubs présents et sera accessible par le biais du site web prochainement. Elle comporte un large volet sur les aides accessibles aux clubs.
Par ailleurs, il revient de préciser qu'un onglet dédié sur le site web a été créé :
Rubrique CLUB-donnant accès à 2 blocs spécifiques :

- Aides aux clubs
- Service Civique

Prochaine réunion de la commission Aide aux Clubs : mardi 12 octobre à 18h00

ODJ provisoire (à compléter, merci de vos préconisations)
Retour sur les échanges clubs dans le cadre des réunions de rentrée
Débriefing du sondage
Etablissement d'un programme d'action et positionnement dans le calendrier